

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

du 21 au 25 janvier 2019

STOCAMINE

M. Raphaël SCHELLENBERGER a participé, lundi 21 janvier au **comité de suivi de site Stocamine** au cours duquel M. le Préfet du Haut-Rhin a fait part de la **décision du Ministre François DE RUGY de renoncer au déstockage des déchets.**

- *« Je désapprouve vivement cette décision brutale, imposée sans tenir compte de l'exercice inédit réalisé par l'Assemblée nationale sur ce dossier. Pour la première fois, le Parlement se saisissait avec autant de temps et de sérieux de ce sujet complexe » ;*
- *« Les récents travaux du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), dont nous avons eu présentation, témoignent avec rigueur de la faisabilité technique d'un déstockage total hors bloc 15 » ;*
- *« L'Etat vient donc de manquer l'occasion unique de renouer la confiance en sa parole et d'achever sereinement l'aventure minière dans notre territoire. Cette décision est grave » - M. SCHELLENBERGER*

[>> Le communiqué de presse complet de M. le Député](#)

FESSENHEIM

M. Raphaël SCHELLENBERGER s'est rendu, mercredi 23 janvier, avec M. Laurent WAUQUIEZ, Président des Républicains, sur le site de centrale nucléaire de Fessenheim pour visiter l'installation et échanger avec le personnel de la centrale.

Les Républicains déplorent l'arrêt annoncé des deux réacteurs et alertent sur les conséquences désastreuses de l'application d'une telle décision idéologique sur le territoire de Fessenheim : plus de 2 000 emplois sont menacés, tout comme 15 millions d'euros de fiscalité et 10 milliards de kWh produits par an.

AMITIE FRANCO-ALLEMANDE

M. SCHELLENBERGER s'est déplacé à Aix-La-Chapelle mardi 22 janvier, avec de nombreux élus alsaciens, pour la signature d'un traité nouveau de coopération et d'intégration franco-allemand. Par ce traité, signé 56 ans après le traité de l'Elysée, la France et l'Allemagne s'engagent à renforcer leurs liens précieux dans une série de domaines, et notamment en matière de coopération entre régions frontalières.

LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS

L'Assemblée nationale examine depuis mercredi 23 janvier un projet de loi portant création d'un nouvel établissement regroupant les missions de l'agence française pour la biodiversité et de l'office national de la chasse et de la faune sauvage. Dans le cadre de ce texte, l'action de M. SCHELLENBERGER a permis l'adoption de son amendement permettant un recours facilité à la vidéosurveillance dans la lutte contre le dépôt sauvage de déchets, nuisance insupportable pour les riverains et véritable menace pour notre environnement.